



Sommaire

Préambule.....	4
Résumé	6
Présentation générale de la région	8
1 Population régionale	14
1.1. Évolution de la population régionale	14
1.2. Répartition de la population par province	15
1.3. Répartition de la population par âge	16
1.4. Niveau et évolution de la fécondité	17
1.5. Nombre et taille des ménages	18
2 Capital humain.....	14
2.1. Scolarisation des enfants	20
2.2. Durée moyenne des études	20
2.3. Alphabétisation	21
2.4. Langues lues et écrites	22
2.5. Expressions linguistiques utilisées par la population.....	22
2.6. Prévalence du Handicap	23
3 Activité économique	14
3.1. Population active	25
3.2. Taux d'activité.....	25
3.3. Taux de chômage.....	26
3.4. Statut professionnel des actifs occupés.....	27
4 Condition d'habitation	29
4.1. Répartition des logements par type	29
4.2. Statut d'occupation des logements.....	29
4.3. Ancienneté des logements	30
4.4. Équipement en services de base	30

Concepts et définitions	32
Tableaux statistiques	37

Liste des figures

Figure 1 : Découpage administratif de la région de Laâyoune Sakia El Hamra	11
Figure 2 : Évolution de l'effectif de la population et taux d'accroissement annuel moyen.....	14
Figure 3 : Taux d'accroissement annuel moyen par province.....	15
Figure 4 : Évolution de la structure par groupe d'âges.....	16
Figure 5 : Évolution de l'ISF par milieu de résidence	17
Figure 6 : l'ISF par province en 2024	18
Figure 7 : Évolution de l'effectif et de la taille moyenne des ménages	18
Figure 8 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans par milieu.....	20
Figure 9 : Évolution du taux d'analphabétisme par sexe et par milieu entre 2014 et 2024	21
Figure 10 : Taux d'analphabétisme par province en 2024.....	21
Figure 11 : Évolution du taux du handicap par milieu et par sexe	24
Figure 12 : Taux d'activité par milieu de résidence.....	26
Figure 13 : Évolution de chômage de la population de 15 ans et plus par province	26
Figure 14 : Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus	28
Figure 15 : Répartition des ménages urbains par type de logement et province	29
Figure 16 : Évolution du taux de propriétaires et de locataires en milieu urbain	30
Figure 16 : Répartition des ménages selon l'ancienneté des logements.....	31
Figure 18 : Taux d'équipement des ménages en services de base	32

Liste des tableaux

Tableau 1: Découpage administratif de la région de Laâyoune Sakia El Hamra.....	10
Tableau 2: Langues lues et écrites par les alphabètes de 10 ans et plus (non exclusives).....	22
Tableau 3: Langues locales utilisées (non exclusives) (%).....	23
Tableau 4: Population active de la région de Laâyoune Sakia El Hamra en 2024	25

Préambule

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, réalisé en septembre 2024 sous les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi et conformément aux recommandations des Nations Unies, constitue une source primordiale de données démographiques et socio-économiques à l'échelle nationale. Il fournit une base analytique fiable, indispensable à une prise de décision éclairée en matière de développement.

Cette opération s'inscrit dans un contexte national marqué par l'adoption d'un modèle d'État social et d'une économie inclusive, dans un environnement impacté par plusieurs crises, notamment la pandémie de Covid-19, la sécheresse et l'inflation.

Plusieurs innovations visant à optimiser les coûts et améliorer la qualité des données recueillies :

Cartographie numérique avancée : Grâce à un Système d'Information Géographique mobile, le territoire national a été découpé en districts de recensement géoréférencés. Cette cartographie permet un repérage précis des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.

Méthodologie à double questionnaire :

- **Questionnaire court**, administré à l'ensemble des ménages, a permis de collecter des informations essentielles sur la structure démographique, le parc de logements et certains phénomènes rares comme la migration internationale ou la mortalité.
- **Le questionnaire long**, soumis à un échantillon de 30 % des ménages, explore des thématiques contemporaines telles que la couverture médicale, l'usage des technologies de l'information et de la communication, ainsi que les questions environnementales.

- Il approfondit également des thèmes traditionnels : fécondité, handicap, analphabétisme, éducation, activité économique, mobilité et conditions d’habitat.

Formation des enquêteurs :

La formation a été dispensée en deux phases complémentaires : une formation théorique en ligne, suivie d’une formation pratique en présentiel sur tablette. Ce dispositif a permis de former 55 000 participants, à travers un processus en trois étapes.

Collecte de données numérisée :

L’utilisation de tablettes électroniques dotées d’une application de collecte assistée par informatique a permis un enregistrement instantané, fiable et sécurisé des données. Cette technologie a également facilité le contrôle en temps réel de la cohérence des réponses et le suivi rigoureux des équipes de terrain via une plateforme web dédiée.

Le présent rapport met en lumière les aspects démographiques et socio-économiques de la population de la région de Laâyoune – Sakia El Hamra à partir des données du recensement général de la population et de l’habitat 2024. Les indicateurs démographiques et socio-économiques désagrégés aux niveaux provincial et communal sont disponibles sur le site officiel du Haut-Commissariat au Plan (www.hcp.ma).

Résumé

Le présent rapport met en lumière les **aspects démographiques et socio-économiques** de la population de la région de **Laâyoune–Sakia El Hamra**, à partir des données actualisées du **Recensement Général de la Population et de l’Habitat 2024**. Il présente une lecture analytique des principales évolutions observées au cours de la décennie 2014-2024, en décrivant les dynamiques démographiques, les caractéristiques sociales et les conditions d’habitation de la région.

En 2024, la région compte **451 028 habitants**, soit **1,2 % de la population nationale**, avec un **taux d’urbanisation élevé de 92,4 %**. Sa population s’est accrue à un rythme annuel moyen de **2,06 %**, traduisant un dynamisme démographique supérieur à la moyenne nationale. La province de Laâyoune concentre plus de 65 % des habitants régionaux, tandis que Boujdour, Es-Semara et Tarfaya connaissent également une croissance soutenue. La structure par âge révèle un **vieillissement progressif**, la part des 60 ans et plus étant passée de 5,3 % à 8,6 % en dix ans.

L’**Indice Synthétique de Fécondité** s’établit à **2,17 enfants par femme**, confirmant la poursuite de la transition démographique et la convergence des comportements entre milieux urbain et rural. Le nombre de ménages atteint **106 751**, pour une taille moyenne de **3,9 personnes**, contre 4,3 en 2014, traduisant une tendance vers des foyers plus restreints.

Sur le plan du **capital humain**, la région affiche une **durée moyenne des études de 7,9 ans**, supérieure à la moyenne nationale (6,3 ans). Le **taux d’analphabétisme** recule à **15,3 %**, notamment grâce à la progression de la scolarisation en milieu rural et parmi les femmes. La population alphabétisée lit et écrit quasi unanimement en arabe (99,4 %), tandis que le français (54,1 %) et l’anglais (21,3 %) connaissent une diffusion croissante. Les langues locales demeurent variées, avec une forte présence de la **darija (85 %)** et de la **hassania (34,3 %)**.

La **population active** s'élève à **138 502 personnes**, majoritairement masculine (79,5 %) et urbaine (96,8 %). Le **taux d'activité** atteint **46,4 %**, en baisse par rapport à 2014, tandis que le **taux de chômage** s'établit à **26,6 %**, avec des disparités notables entre sexes et provinces.

Les **conditions d'habitation** connaissent une amélioration significative : **99 % des ménages** disposent de l'électricité et **96 %** sont raccordés au réseau d'eau potable. En milieu rural, l'accès à l'électricité atteint 87,6 %, mais l'approvisionnement en eau demeure limité (36,6 %). Le parc de logements se modernise, un tiers des habitations ayant moins de dix ans, et les logements sommaires sont en nette régression.

Présentation générale de la région

La région de **Laâyoune-Sakia El Hamra** occupe la partie centrale du Sahara marocain. Elle est délimitée au nord par la région de **Guelmim-Oued Noun**, au sud par celle de **Dakhla-Oued Eddahab**, à l'est par la **République Islamique de Mauritanie**, et à l'ouest par **l'océan Atlantique**.

S'étendant sur une superficie de **140 018 km²**, soit près de **20 % du territoire national**, elle constitue l'une des plus vastes régions du Royaume.

Selon le **Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024**, la région comptait **451 028 habitants**, représentant environ **1,2 % de la population nationale**. Sa **densité démographique** est faible, mais elle présente un **taux d'urbanisation très élevé** de **92,4 %**, contre **62,8 %** au niveau national.

I. Le cadre naturel

1. Relief et structure géologique

Le territoire de Laâyoune-Sakia El Hamra se caractérise par une **grande homogénéité physique** dominée par des paysages désertiques. On y observe de vastes **plateaux pierreux (hammadas)**, des **plaines sableuses**, des **sebkhas** et des **cordons dunaires** façonnés par le vent, tandis que les oueds forment de larges lits secs en période aride.

Le sous-sol est constitué de **formations calcaires et gréseuses du Crétacé supérieur**, légèrement inclinées vers l'ouest. Ces couches sont localement recouvertes, sur une bande d'une quinzaine de kilomètres le long du littoral, par des assises **oligocènes et miocènes** d'origine marine.

2. Climat

Le climat de la région est de type **saharien aride**, marqué par la rareté et l'irrégularité des précipitations, la forte amplitude thermique et la prédominance des vents.

Les **précipitations annuelles moyennes** ne dépassent pas **60 mm**. À **Tarfaya**, par exemple, les relevés ont varié entre **3 mm** et **115 mm** selon les années. Sur le littoral, l'influence de l'océan Atlantique tempère les températures et maintient une **humidité relative élevée** (souvent supérieure à 70 %), perceptible jusqu'à une trentaine de kilomètres à l'intérieur des terres.

Ces conditions rendent l'**agriculture pluviale quasi impossible**, sauf dans quelques zones bénéficiant d'infiltrations d'oueds ou de nappes superficielles.

3. Températures

Les températures varient selon la distance à la mer. Sur la **bande côtière**, la moyenne annuelle avoisine **20°C**, avec une faible amplitude thermique. À l'intérieur, la chaleur devient plus marquée : environ **24°C à Boucraâ** et **27°C à Gueltat Zemmour**, où les maxima dépassent souvent **45°C**.

Dans la province d'**Es-Semara**, les températures oscillent entre **4°C en hiver** et **50°C en été**. Cette zone connaît également des **tempêtes de sable fréquentes** et la présence du vent chaud et sec du **chergui**. La pluviométrie y reste limitée à environ **50 mm par an**.

4. Régime des vents

Le vent constitue l'un des éléments climatiques les plus marquants de la région. Il souffle presque toute l'année et influence de manière significative les conditions de vie ainsi que les activités économiques des habitants.

Sa vitesse moyenne annuelle est estimée à environ **17,6 mètres par seconde**, soit près de **63 kilomètres à l'heure**, mais elle peut parfois atteindre des valeurs extrêmes dépassant **130 kilomètres à l'heure**.

On distingue généralement deux périodes : une période de vents faibles qui s'étend d'octobre à mars, et une période de vents forts entre avril et septembre. Durant cette dernière, les déplacements de sable sont beaucoup plus importants, ce qui accentue le phénomène d'ensablement.

Les dunes situées autour de Laâyoune sont parmi les plus mobiles du monde. Leur vitesse de déplacement peut atteindre **32 mètres par an**, pour une hauteur moyenne

d'environ **neuf mètres**. Ces conditions expliquent la vulnérabilité du milieu aux effets du vent et la nécessité d'un suivi constant pour limiter son impact sur les infrastructures et les habitations.

5. L'ensablement : une contrainte majeure

L'ensablement représente l'un des principaux défis naturels auxquels la région doit faire face. Il résulte de la combinaison de vents forts, de sols meubles et d'une végétation très limitée. Ce phénomène affecte plusieurs domaines essentiels de la vie économique et sociale.

Les infrastructures portuaires sont régulièrement exposées à l'accumulation de sable, ce qui rend nécessaire le dragage fréquent des zones d'accostage. Le réseau routier est également touché, notamment sur les axes reliant les principales villes, où des opérations de désensablement doivent être menées de manière continue pour garantir la circulation,

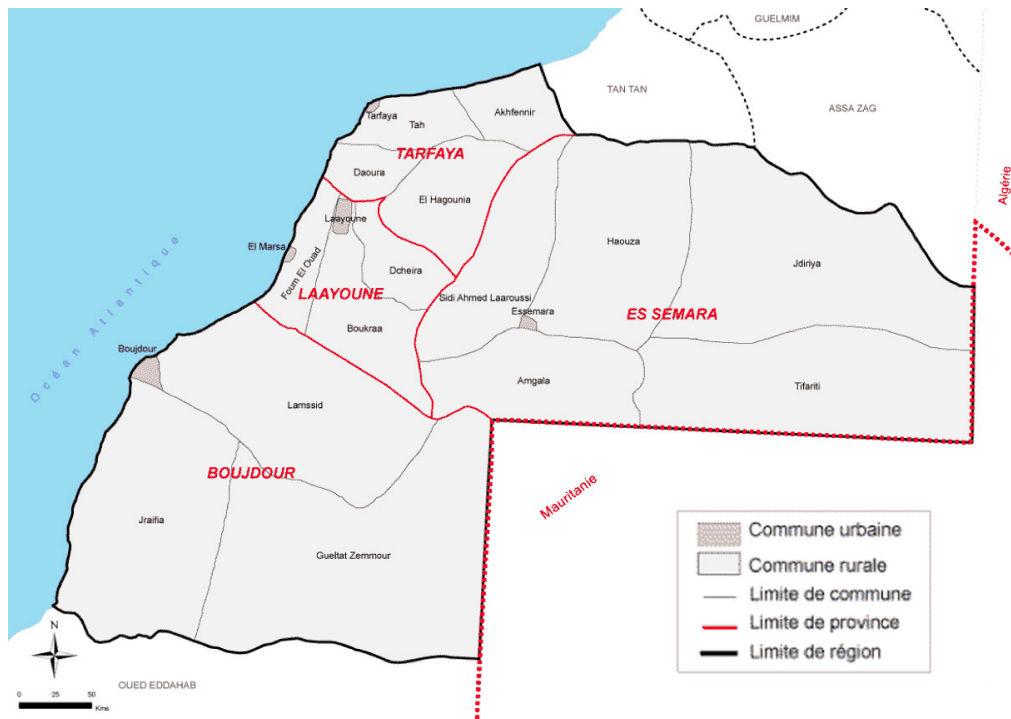
II. Le découpage administratif

Administrativement, la région de **Laâyoune-Sakia El Hamra** comprend les provinces de **Laâyoune**, **Boujdour**, **Tarfaya** et **Es-Semara**. Elle est subdivisée en **20 communes**, dont **5 urbaines** : **Laâyoune**, **El Marsa**, **Tarfaya**, **Boujdour** et **Es-Semara**. Le tableau ci-après présente le **découpage administratif détaillé** de la région.

Tableau 1: Découpage administratif de la région de Laâyoune Sakia El Hamra

Province	Cercles	Communes		
		Urbaines	Rurales	Total
Laâyoune	1	2	3	5
Tarfaya	2	1	4	5
Boujdour	1	1	3	4
Es-semara	1	1	5	6
Total	5	5	15	20

Figure 1 : Découpage administratif de la région de Laâyoune Sakia El Hamra



Source : Monographie générale de la région de Laâyoune – Sakia El Hamra, Ministère de l'intérieure.

III. Les potentialités économiques

La région de **Laâyoune–Sakia El Hamra** dispose d'atouts économiques structurants liés à sa **position stratégique** au cœur des provinces du Sud, à un **long littoral atlantique** et à un **tissu urbain majoritairement concentré** autour de Laâyoune, Es-Semara, Boujdour et Tarfaya. Son économie s'organise autour de **filières ancrées** — pêche maritime, **phosphates**, **énergies éoliennes**, **logistique portuaire** — complétées par des **niches touristiques littorales** et un **élevage extensif** en arrière-pays. L'ensemble est soutenu par des **infrastructures portuaires et routières** en développement et par une **demande locale urbaine** qui alimente les services, le commerce et la transformation.

1. Pêche maritime

La région s'appuie sur un linéaire côtier vaste et des infrastructures dédiées (Laâyoune–El Marsa, Boujdour, Tarfaya) qui en font un pôle halieutique national

majeur : au **port de Laâyoune**, les débarquements de la pêche côtière et artisanale ont atteint **58 734 t au S1-2025** (léger recul en g.a.), tandis qu'à **fin août 2025** les volumes cumulés ont progressé à **136 433 t (+33% vs 2024)** pour **1,16 MMDH** de valeur, selon l'**ONP**. Ces niveaux confirment le poids des pélagiques et la capacité des halles et chaînes du froid à absorber des pics saisonniers.

2. Mines et matériaux

Le gisement de **Boucraâ** structure l'activité minière régionale via **Phosboucraâ (Groupe OCP)** : la mine représente **environ 8%** de la production totale de roche phosphate du Groupe et s'insère dans une chaîne intégrée extraction-traitement-expédition, avec convoyeur vers Laâyoune. L'entité constitue l'un des principaux employeurs privés de la région, majorité locale, et alimente une base industrielle et de services liée. À côté du phosphate, la région compte **une dizaine de sabkhas** qui constituent de grandes **réserves salines** : la **sabkha Tazgha (Tarfaya)** dispose d'un **potentiel estimé à 4,5 millions t**.

Enfin, le bassin **Laâyoune–Dakhla** renferme des **gisements potentiels de sables siliceux, zircon, argiles, magnésite et potasse**

3. Logistique portuaire

L'outillage portuaire soutient la valorisation des captures et la circulation des flux : **El Marsa (Laâyoune)** opère plusieurs quais et dessert la pêche et les vracs, tandis que **Boujdour** a été aménagé pour accueillir un parc important de barques et de bateaux côtiers, avec **halle aux poissons, fabrique de glace et unité de gestion des contenants** afin d'améliorer la qualité et la régularité des apports. Les ports sont reliés aux axes nord-sud (Route nationale N1) et aux plateformes de services, ce qui réduit les coûts logistiques et sécurise l'écoulement des produits.

4. Énergies renouvelables

La région dispose d'un **socle éolien installé de premier plan** au Maroc : **Tarfaya 300 MW** (131 turbines, opérationnel depuis 2014), **Foum El Oued 50,6 MW** (22 turbines Siemens, 220 GWh/an), et le complexe **Aftissat** au sud de Boujdour, avec **Aftissat-1 (201,6 MW)** et **Aftissat-2 (200 MW)** destiné aux clients industriels. Cet ensemble

renforce l'attrait électrique bas-carbone de la région et sécurise l'alimentation des activités minières, halieutiques et logistiques.

5. Tourisme nature et littoral

Laâyoune–Sakia El Hamra offre un littoral atlantique long et venteux, des plages sauvages, des dunes et des lagunes propices aux activités de nature (balades côtières, observation, sports de vent), avec un ancrage urbain autour de Laâyoune, Boujdour et Tarfaya ; ces atouts sont aujourd'hui portés par une desserte aérienne en hausse à l'aéroport **Laâyoune–Hassan I** qui a enregistré **130 549 passagers au S1-2024** et **183 740 passagers à fin août 2024** selon l'ONDA.

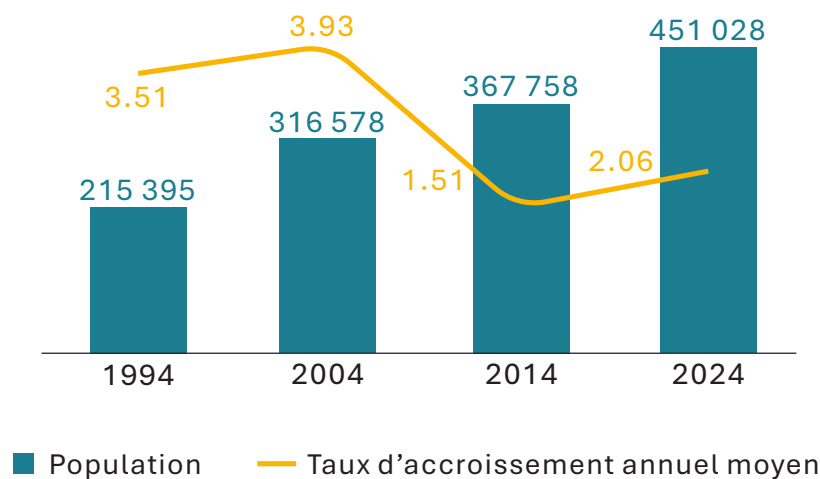
1. Population de la région

L'analyse de la **population de la région de Laâyoune–Sakia El Hamra**, fondée sur les données du **Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024**, met en évidence les principales tendances démographiques observées au cours de la dernière décennie, notamment l'évolution des effectifs, la répartition spatiale, la structure par âge, la fécondité et la taille des ménages.

1.1. Évolution de la population régionale

L'analyse de la **population de la région de Laâyoune–Sakia El Hamra**, fondée sur les données du **Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024**, met en évidence les principales tendances démographiques observées au cours de la dernière décennie, notamment l'évolution des effectifs, la répartition spatiale, la structure par âge, la fécondité et la taille des ménages.

Figure 2 : Évolution de l'effectif de la population et taux d'accroissement annuel moyen



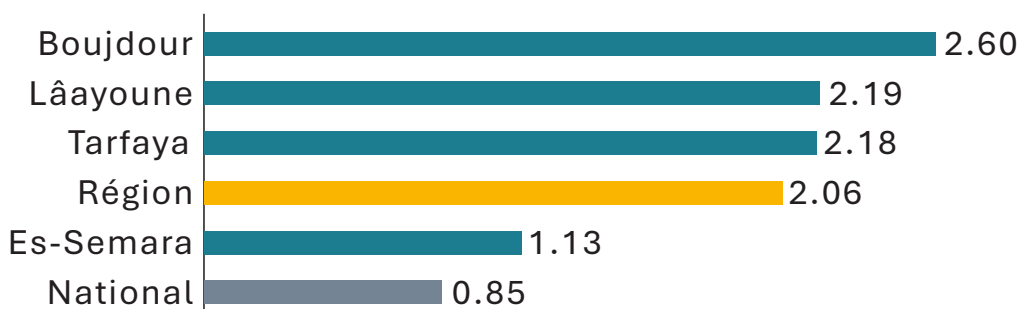
Source : RGPH 1994, 2004, 2014 et 2024, Haut-Commissariat au plan.

Cet accroissement démographique est porté principalement par la population urbaine, qui est passée de **343 362 habitants** en 2014 à **416 636** en 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de **1,95 %**.

Parallèlement, la population rurale, historiquement moins dense, a connu une croissance marquée, passant de **24 396** à **34 392** habitants, avec un taux de croissance annuel moyen de **3,49 %**, traduisant un retour de dynamisme dans certaines zones rurales.

Entre 2014 et 2024, l'ensemble des provinces de la région de Laâyoune - Sakia El Hamra a connu une croissance démographique positive, témoignant d'un dynamisme régional soutenu. La province de Laâyoune, la plus peuplée, a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de 2,19 %, traduisant une consolidation continue de sa population. Boujdour affiche également une croissance notable, avec un taux de 2,60 %, renforçant sa dynamique de développement. Tarfaya suit une trajectoire similaire, avec une progression moyenne de 2,18 %, portée à la fois par les zones urbaines et rurales. La province d'Es-Semara présente pour sa part une croissance plus modérée mais régulière, avec un taux de 1,13 %, traduisant une stabilité démographique.

Figure 3 : Taux d'accroissement annuel moyen par province entre 2014 et 2024



Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

1.2. Répartition de la population par province

La répartition spatiale de la population au sein de la région de Laâyoune - Sakia El Hamra fait apparaître une concentration importante dans la province de Laâyoune, qui compte 295 555 habitants en 2024, soit 65,5 % de la population régionale. La province d'Es-Semara regroupe 73 864 habitants, représentant 16,4 % de l'ensemble régional.

La province de Boujdour totalise 65 381 habitants, soit 14,5 % de la population de la région. Quant à la province de Tarfaya, elle enregistre une population de 16 228 habitants, correspondant à 3,6 % de l'effectif régional.

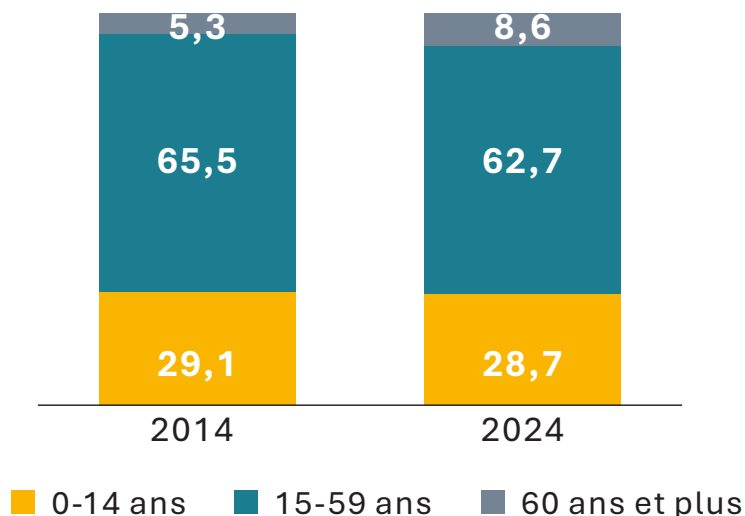
1.3. Répartition de la population par âge

Les changements démographiques observés entre 2014 et 2024 traduisent une transformation progressive de la structure par âge de la population de la région de Laâyoune - Sakia El Hamra, marquée par une tendance à l'inversion de la pyramide des âges.

D'une part, on observe une baisse de la part des jeunes de moins de 15 ans, passant de 29,1 % en 2014 à 28,7 % en 2024. Cette diminution, bien que modérée, reflète un ralentissement de la natalité.

Parallèlement, la proportion de la population en âge d'activité (15 à 59 ans) régresse également, de 65,5 % en 2014 à 62,7 % en 2024. Ce recul indique une baisse relative du poids de la population active, avec des implications potentielles sur la croissance économique et le marché du travail régional.

Figure 4 : Évolution de la structure par groupe d'âges



Source : RGPH 2014 et 2024, Haut-Commissariat au plan.

D'autre part, la proportion des personnes âgées de 60 ans et plus enregistre une hausse significative, passant de 5,3 % en 2014 à 8,6 % en 2024. Ce bond de plus de

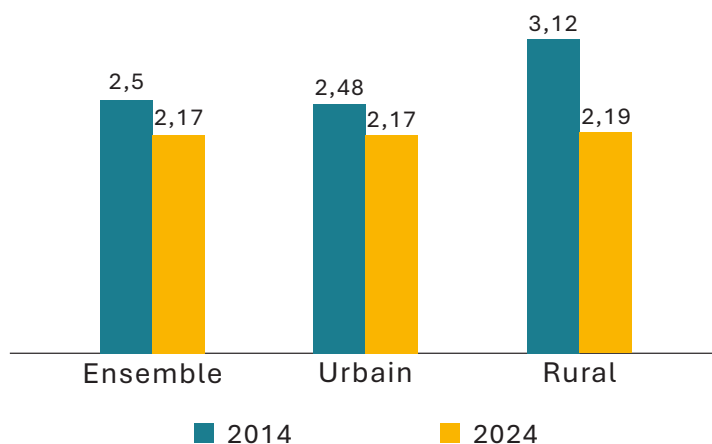
trois points traduit un vieillissement accéléré de la population, conséquence à la fois de l'allongement de l'espérance de vie et de la baisse des naissances.

1.4. Niveau et évolution de la fécondité

L'Indice Synthétique de la Fécondité (ISF), exprimé en nombre moyen d'enfants par femme, est passé au niveau national de 2,5 en 2004 à 2,2 en 2014, pour atteindre 1,97 en 2024. Ce niveau de fécondité est désormais inférieur au seuil de remplacement des générations, qui est de 2,1 enfants par femme. Cette tendance nationale à la baisse se retrouve également au niveau régional, notamment dans la région de Laâyoune - Sakia El Hamra.

En 2014, l'ISF dans cette région s'élevait à 2,50 enfants par femme en moyenne. Il atteignait 3,12 en milieu rural et 2,48 en milieu urbain. En 2024, l'ISF régional est estimé à 2,17, avec 2,19 en milieu rural et 2,17 en milieu urbain. L'écart entre les milieux rural et urbain est ainsi passé de 0,64 point en 2014 à 0,02 point en 2024. Cette convergence des comportements reproductifs entre zones rurales et urbaines est observée à travers la réduction progressive des écarts de fécondité.

Figure 5 : Évolution de l'ISF par milieu de résidence



Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

La fécondité présente des variations notables entre les provinces de la région de Laâyoune - Sakia El Hamra, traduisant une dynamique démographique différenciée à l'échelle infrarégionale. En 2024, l'ISF le plus élevé est observé dans la province d'Es-Semara (2,25), suivie de Tarfaya (2,21) et de Laâyoune (2,19). Ces trois provinces affichent des niveaux proches du seuil de remplacement des générations. En

revanche, la province de Boujdour enregistre un indice inférieur (1,95), se situant en dessous de ce seuil. Cette hiérarchie des niveaux de fécondité reflète des profils démographiques distincts entre les provinces, marqués par des rythmes variables de transition démographique au sein même de la région.

Figure 6 : l'ISF par province en 2024



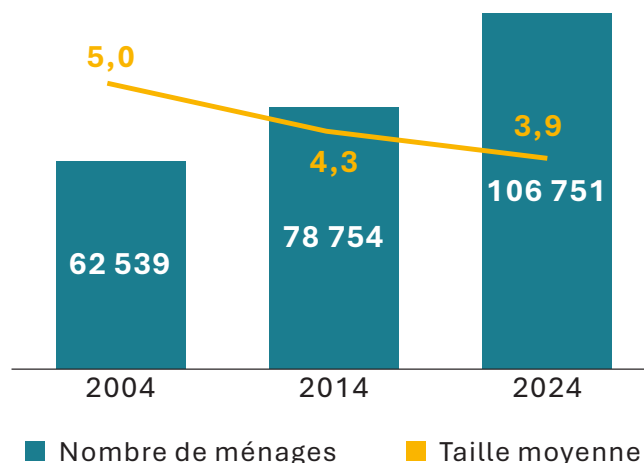
Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

La baisse de la fécondité dans la région de Laâyoune - Sakia El Hamra s'inscrit dans une dynamique de transformation des comportements matrimoniaux. Entre 2014 et 2024, l'âge moyen des femmes au premier mariage est passé de 26,4 ans à 25,9 ans, enregistrant ainsi une légère diminution. Malgré ce recul, la diminution de la fécondité s'explique principalement par une adoption plus large des méthodes contraceptives, traduisant une volonté croissante de maîtrise de la reproduction au sein des ménages.

1.5. Nombre et taille des ménages

Au 1^{er} septembre 2024, le nombre de ménages dans la région de Laâyoune - Sakia El Hamra atteint 106.751, contre 78.754 en 2014 et 62.539 en 2004. Le taux d'accroissement annuel moyen du nombre de ménages est estimé à 3,1 % entre 2014 et 2024, contre 2,3 % sur la période 2004-2014. Ce rythme de croissance, plus soutenu que celui de la population, s'est accompagné d'une baisse de la taille moyenne des ménages, passant de 5,0 personnes en 2004 à 4,3 en 2014, puis à 3,9 en 2024. Cette évolution reflète des transformations dans la structure familiale et les comportements résidentiels.

Figure 7 : Évolution de l'effectif et de la taille moyenne des ménages



Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

En 2024, la structure des ménages sédentaires dans la région de **Laâyoune–Sakia El Hamra** demeure caractérisée par une **prépondérance des ménages de grande taille**, reflet des modes de cohabitation encore marqués par la solidarité familiale.

Les ménages composés de **cinq personnes et plus** représentent **37,5 %** de l'ensemble, constituant ainsi la catégorie la plus fréquente dans la région. Cette proportion, bien qu'en légère diminution par rapport à la décennie précédente, traduit le maintien d'un modèle familial élargi, notamment en milieu rural et au sein des provinces de l'intérieur comme Es-Semara.

Les **ménages de quatre personnes** représentent **20,7 %**, suivis de ceux de **trois personnes (16,0 %)** et de **deux personnes (13,0 %)**. Ces catégories intermédiaires traduisent l'émergence progressive de foyers nucléaires, liée à l'évolution des modes de vie urbains, à la mobilité professionnelle et à l'accès accru au logement individuel.

Enfin, les **ménages composés d'une seule personne** constituent **12,8 %** du total, proportion en hausse par rapport aux recensements antérieurs. Ce phénomène est particulièrement visible dans les grands centres urbains tels que **Laâyoune** et **Boujdour**, où la diversification des situations familiales (célibat prolongé, migration professionnelle, vieillissement) favorise la multiplication de ce type de ménages.

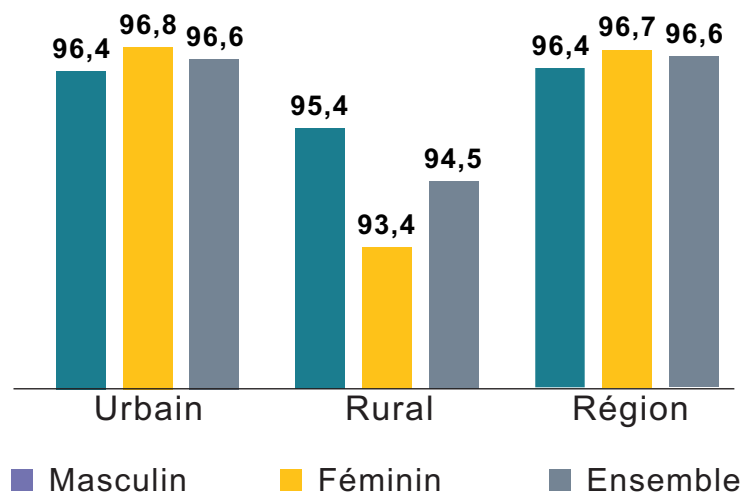
2. Capital Humain

L'étude du **capital humain** dans la région de **Laâyoune–Sakia El Hamra**, à partir des données du **Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024**, permet d'apprécier le niveau d'instruction, la scolarisation, l'alphabétisation et les pratiques linguistiques de la population, ainsi que l'évolution de la prévalence du handicap.

2.1. Scolarisation des enfants

À l'échelle régionale, le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans est passé de 97,7 % en 2014 à 96,6 % en 2024. En milieu rural, ce taux est passé de 87,7 % à 94,5 %. À noter à cet égard, l'augmentation notable de la scolarisation des filles rurales de 86,1 % à 93,4 % entre 2014 et 2024.

Figure 8 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans par milieu



Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

2.2. Durée moyenne des études

La région de Laâyoune-Sakia El Hamra affiche une durée moyenne d'études de 7,9 années chez les personnes âgées de 25 ans et plus, soit 1,6 année de plus que la moyenne nationale, qui s'établit à 6,3 années. Cet écart notable suggère une

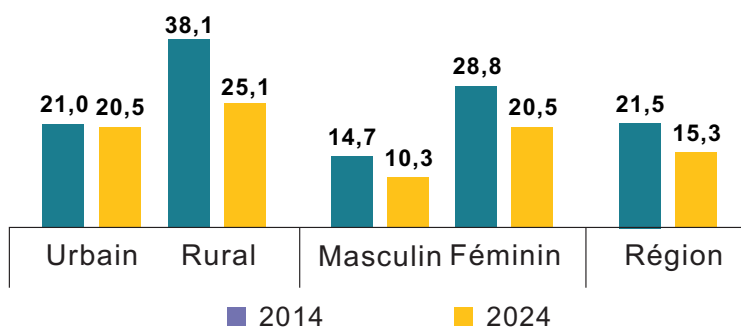
situation éducative plus favorable que dans l'ensemble du pays. Il résulte d'un meilleur accès à l'enseignement, d'une rétention scolaire plus efficace et d'initiatives locales ayant renforcé l'offre éducative.

Ce niveau d'instruction plus élevé constitue un atout pour le développement humain et socio-économique de la région.

2.3. Alphabétisation

En 2024, le taux d'analphabétisme s'établit à 15,3%, contre 21,5% dix ans plus tôt. Cette baisse a été plus marquée en milieu rural, de 38,1% à 25,1%, qu'en milieu urbain, de 21% à 20,5%, et parmi les femmes, de 28,8% à 20,5%, que parmi les hommes, de 14,7% à 10,3%.

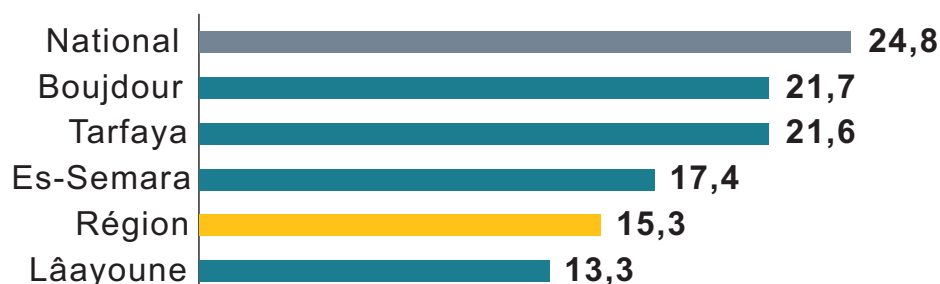
Figure 9 : Évolution du taux d'analphabétisme par sexe et par milieu entre 2014 et 2024



Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

À l'échelle provinciale, l'incidence de l'analphabétisme est plus importante dans les provinces de Boujdour (21,7%), Tarfaya (21,6%) et Es-Semara (17,4%) et moins prononcée dans la province de Laâyoune (13,3%).

Figure 10 : Taux d'analphabétisme par province en 2024



Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

2.4. Langues lues et écrites

La quasi-totalité de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus sait lire et écrire en arabe (99,4 %). En revanche, seuls 1,6 % déclarent maîtriser la lecture et l'écriture de la langue amazighe en graphie tifinaghe. En ce qui concerne les langues étrangères, 54,1 % des personnes savent lire et écrire en français, tandis que 21,3 % maîtrisent l'anglais. Cette maîtrise est plus marquée en milieu urbain, où 54,4 % des personnes alphabétisées de 10 ans et plus utilisent le français et 21,4 % l'anglais, contre respectivement 44,1 % et 15,7 % en zone rurale.

Tableau 2: Langues lues et écrites par les alphabètes de 10 ans et plus (non exclusives) (%)

Province	Langues lues et écrites par les alphabètes de 10 ans et plus (non exclusives) (%)			
	Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Laâyoune	99,4	1,7	22,3	56,0
Boujdour	99,6	0,9	17,6	50,5
Tarfaya	99,7	0,8	21,3	56,7
Es-Semara	99,4	2,3	19,1	47,1
Région	99,4	1,6	21,3	54,1
National	99,2	1,5	20,5	57,7

Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

À l'échelle provinciale, la quasi-totalité de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus maîtrise la langue arabe. En ce qui concerne la langue française, le taux de maîtrise s'élève à 47,1 % dans la province d'Es-Semara, 50,5 % à Boujdour, 56 % à Laâyoune et 56,7 % à Tarfaya. Pour l'anglais, les proportions varient de 17,6 % à Boujdour, 19,1 % à Es-Semara, 21,3 % à Tarfaya, et atteignent 22,3 % à Laâyoune.

2.5. Expressions linguistiques utilisées par la population

En 2024, près de huit personnes sur dix (85 %) utilisent le dialecte marocain Darija, avec une prévalence de 85,4 % en milieu urbain contre 68,5 % en milieu rural. La langue amazighe est parlée par 16,7 % de la population, dont 16,9 % en zone urbaine et 11,7 % en zone rurale.

Parmi les variantes de l'amazighe, le Tachelhit est la plus répandue, utilisée par 12,7 % de la population. Elle est suivie par le Tamazight (3,6 %) et le Tarifit (0,4 %). La langue Hassania, quant à elle, est parlée par 34,3 % de la population.

À l'échelle provinciale, le Darija marocain reste dominant, avec des taux d'utilisation atteignant 91,8 % à Boujdour et 83,6 % à Laâyoune.

En ce qui concerne la Hassania, elle est principalement parlée dans la province de Tarfaya (39,8 %), suivie de Laâyoune (37,8 %), Es-Semara (29,1 %) et Boujdour (19,9 %).

Tableau 3: Langues locales utilisées (non exclusives) (%)

Province	Langues locales utilisées (non exclusives) (%)				
	Darija	Tachelhit	Tamazight	Tarifit	Hassania
Laâyoune	83,6	13,6	3,5	0,5	37,8
Boujdour	91,8	13,1	3,4	0,1	19,9
Tarfaya	83,8	10,8	2,6	0,1	39,8
Es-Semara	84,9	8,0	4,6	0,2	29,1
Région	85,0	12,7	3,6	0,4	34,3
National	91,9	14,2	7,4	3,2	0,8

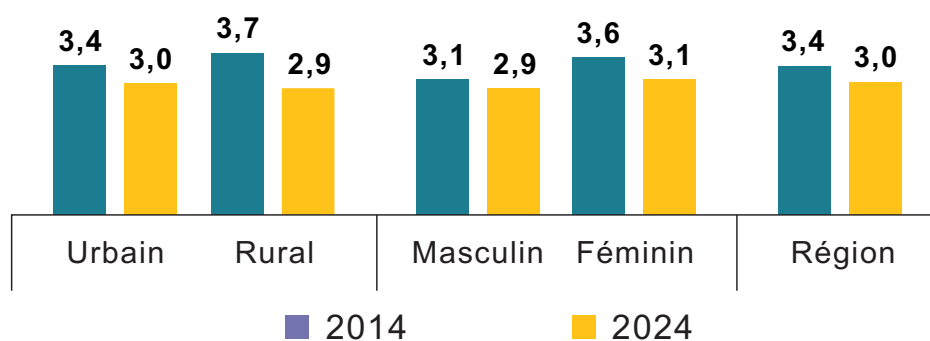
Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

2.6. Prévalence du Handicap

Entre 2014 et 2024, la prévalence du handicap a connu une diminution significative dans l'ensemble des groupes. En milieu rural, le taux est passé de 3,7 % à 2,9 %, soit une baisse de 0,8 point, ce qui suggère une amélioration des conditions de vie et de l'accès aux services de santé dans ces zones. En milieu urbain, la diminution est également perceptible, passant de 3,4 % à 3,0 %, bien que moins marquée que dans le rural.

Du point de vue du genre, les femmes affichaient en 2014 un taux de 3,6 %, contre 3,1 % chez les hommes. En 2024, ces taux ont respectivement diminué à 3,1 % pour les femmes et à 2,9 % pour les hommes. Cette réduction de l'écart entre les sexes les avancées en matière d'accès équitable aux soins et d'accompagnement social.

Figure 11 : Évolution du taux du handicap par milieu et par sexe



Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

Au niveau régional global, la prévalence est passée de 3,4 % en 2014 à 3,0 % en 2024. Cette tendance générale à la baisse traduit l'impact positif des politiques de prévention, de sensibilisation et de soutien aux personnes en situation de handicap.

3. Activité économique

L'analyse de l'activité économique dans la région de **Laâyoune-Sakia El Hamra**, fondée sur les données du **Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024**, met en évidence la structure de la population active, les niveaux d'activité et de chômage, ainsi que les disparités entre sexes, milieux et provinces.

3.1. Population active

La population active, composée des actifs occupés et des chômeurs, s'élève en 2024, à 138 502 actifs, dont 96,8 % résident en milieu urbain. Elle est à prédominance masculine avec une proportion de 79,46 % (79,12 % en milieu urbain et 89,74% en milieu rural).

Tableau 4: Population active de la région de Laâyoune Sakia El Hamra en 2024

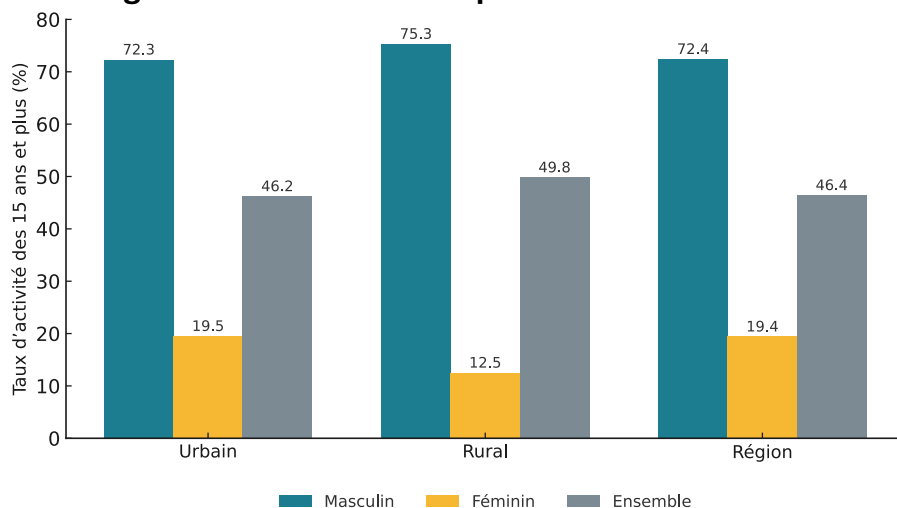
Milieu	Population active de 15 ans et plus		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	106.079	27.988	134.067
Rural	3.980	455	4.435
Ensemble	110.059	28.443	138.502

Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

3.2. Taux d'activité

Près de quatre personnes sur dix âgées de 15 ans et plus (46,4%) peuvent exercer une activité économique en 2024 contre 52,6% en 2014. Ce taux est plus élevé parmi les hommes (72,4% en 2024 contre 77,2% en 2014) que parmi les femmes (19,4% contre 26%) et en milieu rural (49,8% contre 64,1%) qu'en milieu urbain (46,2% contre 52,1%).

Figure 12 : Taux d'activité par milieu de résidence



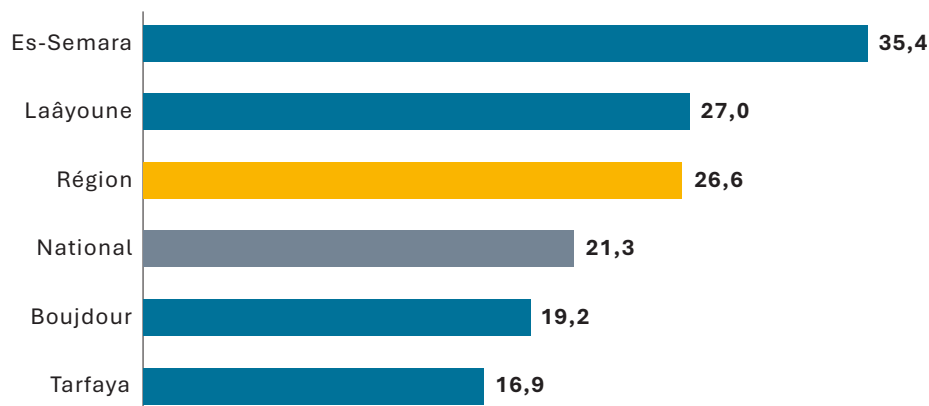
Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

3.3. Taux de chômage

Entre 2014 et 2024, le taux de chômage est passé de 28% à 26,6% (de 28,6% à 26,9% en milieu urbain et de 13,7% à 17,3% en milieu rural). Ce taux est plus élevé parmi les femmes (44,9% en 2024 contre 55,8% en 2014) que parmi les hommes (21,8% en 2024 contre 19,3% en 2014).

À l'échelle provinciale, l'incidence du chômage est plus importante dans les provinces d'Es-semara (35,4%) et Laâyoune (35,4%). Le taux de chômage est relativement moins élevé dans les provinces de Boujdour (19,2%) et Tarfaya (16,9%).

Figure 13 : Évolution de chômage de la population de 15 ans et plus par province



Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

3.4. Statut professionnel des actifs occupés

En 2024, la structure professionnelle des actifs occupés dans la région de **Laâyoune–Sakia El Hamra** reflète la prédominance du salariat, en particulier dans le secteur privé.

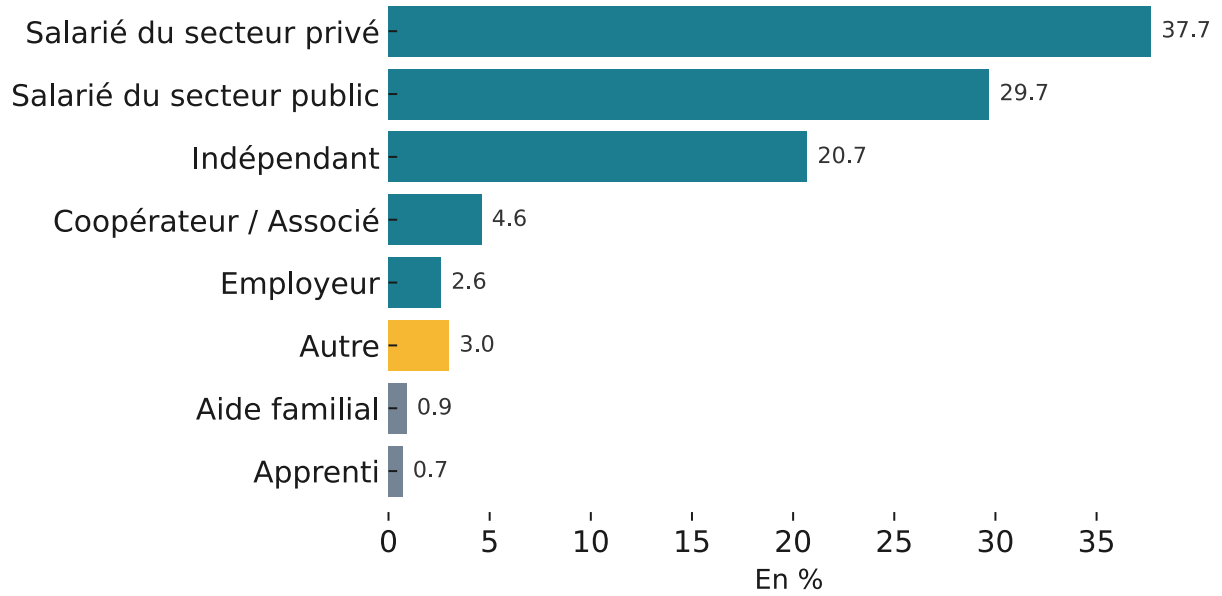
Les **salariés du secteur privé** constituent la part la plus importante des actifs occupés, avec **37,7 %**, suivis par les **salariés du secteur public** (29,7 %). Cette configuration traduit le poids des entreprises privées, notamment dans les secteurs de la pêche, du commerce et des services, tout en confirmant la présence d'un appareil administratif et institutionnel dense, concentré dans les villes de Laâyoune et Es-Semara.

Les **indépendants** représentent **20,7 %** de la population active occupée, ce qui témoigne d'un tissu économique local où les activités individuelles et informelles (petit commerce, artisanat, transport) demeurent significatives.

Les **employeurs** ne constituent que **2,6 %**, traduisant la faiblesse du secteur entrepreneurial local et la prépondérance d'unités de petite taille. Les catégories d'**aides familiaux (0,9 %)**, **apprentis (0,7 %)** et **coopérateurs ou associés (4,6 %)** restent marginales, tandis que la catégorie "**autre**" (3,0 %) regroupe diverses formes d'emplois atypiques ou temporaires.

Dans l'ensemble, cette structure professionnelle illustre une économie régionale dominée par le salariat — principalement privé — avec une proportion limitée d'entrepreneuriat et d'emploi familial, caractéristique des régions fortement urbanisées et administratives.

Figure 14 : Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus



Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

4. Conditions d'habitation

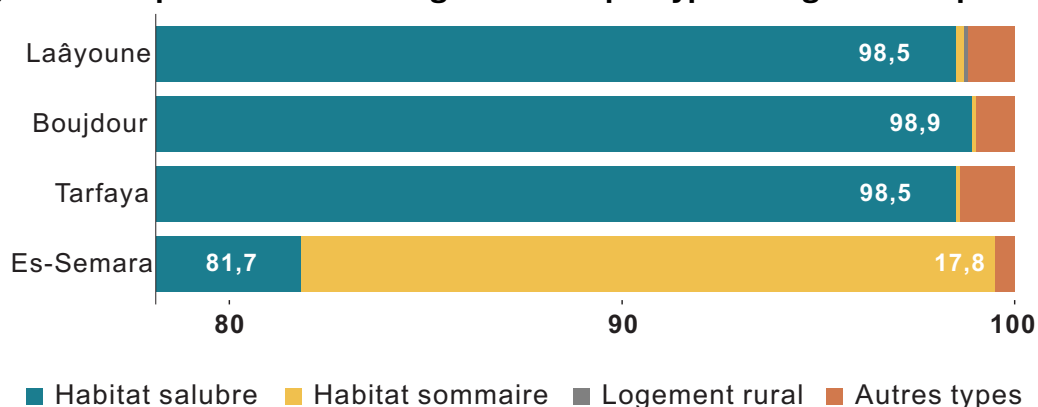
En 2024, la répartition des ménages urbains selon le type de logement occupé révèle que 85,1 % résident dans des maisons marocaines, contre 10,8 % dans des appartements et 0,5 % dans des villas. À titre de comparaison, en 2014, ces proportions s'élevaient respectivement à 76,6 %, 14,9 % et 3,1 %.

4.1. Répartition des logements par type

En milieu rural, la proportion de logements sommaires a considérablement diminué, passant de 31,9 % en 2014 à 15,5 % en 2024. Cette évolution s'est accompagnée d'une hausse de la part des logements de type maison rurale (construits en pisé ou en dur), dont la proportion est passée de 11,2 % à 16,2 % sur la même période.

En milieu urbain, la part des logements sommaires ou des bidonvilles a enregistré une diminution, passant de 3,8 % en 2014 à 2,5 % en 2024. De même, la proportion des logements de type rural ou des locaux non destinés à l'habitation est passée de 1,5 % en 2014 à 1,1 % en 2024.

Figure 15 : Répartition des ménages urbains par type de logement et province



Source : RGPH 2024, Haut-Commissariat au plan.

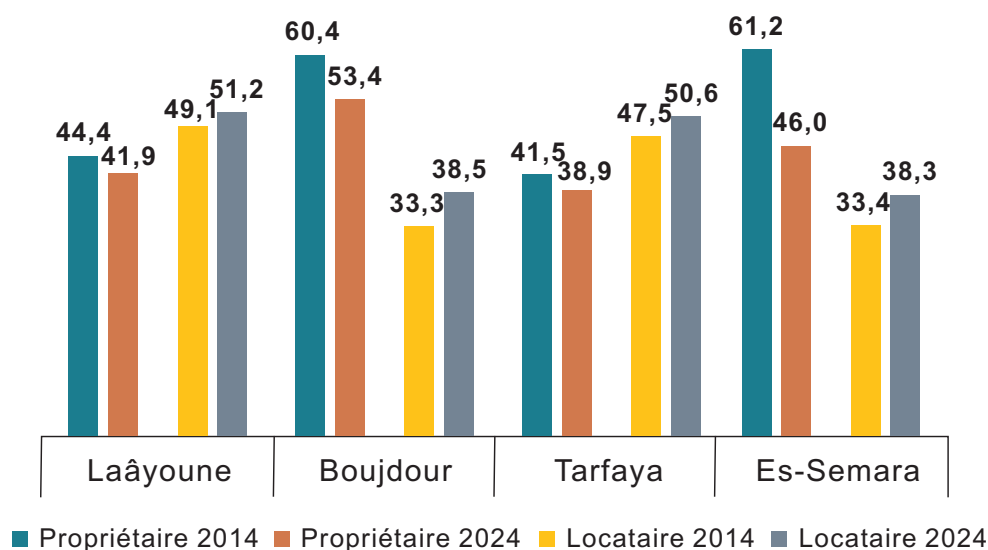
En 2024, la répartition des ménages urbains par province et selon le type de logement occupé révèle une concentration notable de logements sommaires ou de bidonvilles dans la province d'Es-Semara, où ils représentent 17,8 % du total.

Dans les autres provinces, la présence de ce type d’habitat insalubre demeure très limitée, avec des taux de 0,1 % à Boujdour et Tarfaya, et de 0,2 % dans la province de Laâyoune.

4.2. Statut d’occupation des logements

En milieu urbain, la région enregistre une baisse notable du taux de ménages propriétaires et une hausse parallèle du taux de locataires. Cela suggère une transition vers un modèle résidentiel plus orienté vers la location, potentiellement due à l’augmentation des prix immobiliers et la mobilité accrue.

Figure 16 : Évolution du taux de propriétaires et de locataires en milieu urbain



Source : RGPH 2014 et 2024, Haut-Commissariat au plan.

La province de Laâyoune enregistre, en milieu urbain, une baisse du taux de propriétaires, passant de 44,4 % en 2014 à 41,9 % en 2024, soit une diminution de 2,5 points. En parallèle, le taux de locataires augmente de 49,1 % à 51,2 %, soit une hausse de 2,1 points.

Dans la province de Boujdour, en milieu urbain, le taux de propriétaires diminue de 60,4 % en 2014 à 53,4 % en 2024, soit une baisse de 7 points.

Le taux de locataires augmente de 33,3 % à 38,5 %, soit une hausse de 5,2 points.

La province de Tarfaya connaît, en milieu urbain, une baisse du taux de propriétaires, de 41,5 % en 2014 à 38,9 % en 2024, soit une diminution de 2,6 points. Le taux de locataires passe de 47,5 % à 50,6 %, enregistrant une hausse de 3,1 points.

Dans la province d’Es-Semara, en milieu urbain, le taux de propriétaires chute de 61,2 % en 2014 à 46,0 % en 2024, soit une baisse de 15,2 points. Le taux de locataires augmente de 33,4 % à 38,3 %, soit une hausse de 4,9 points.

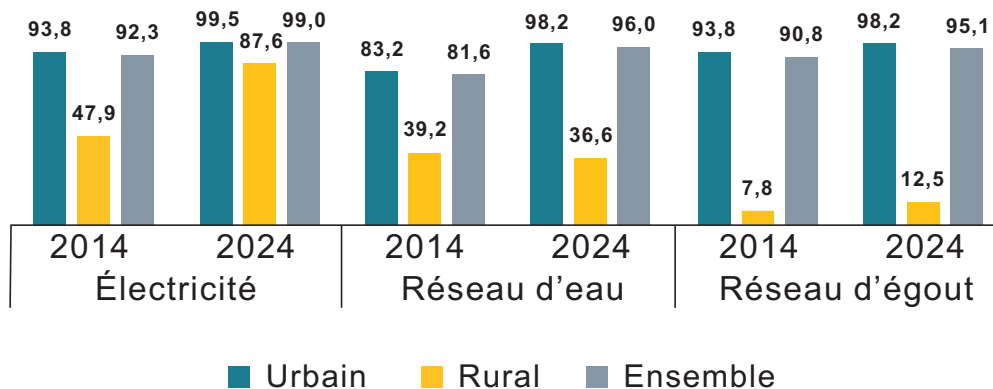
4.3. Ancienneté des logements

La répartition des ménages selon l’ancienneté du logement montre qu’en 2024, 32,2% occupent un logement âgé de moins de 10 ans (contre 25,6% en 2014), avec 32,3% en milieu urbain (contre 25,4%) et 29% en milieu rural (contre 31% en 2014).

La part des logements de 10 à 49 ans a diminué durant la même période, passant de 72% en 2014 à 67,3% en 2024 (de 72,2% à 67,2% en milieu urbain, soit une augmentation, et de 68% à 70,4% en milieu rural, soit une légère hausse).

Dans ces conditions, le rajeunissement du parc de logements se confirme, avec une baisse de la part des logements de plus de 50 ans, de 2,3% à 0,6% entre 2014 et 2024 (2,4% à 0,6% en milieu urbain et 1% à 0,6% en milieu rural).

Figure 17 : Répartition des ménages selon l’ancienneté des logements

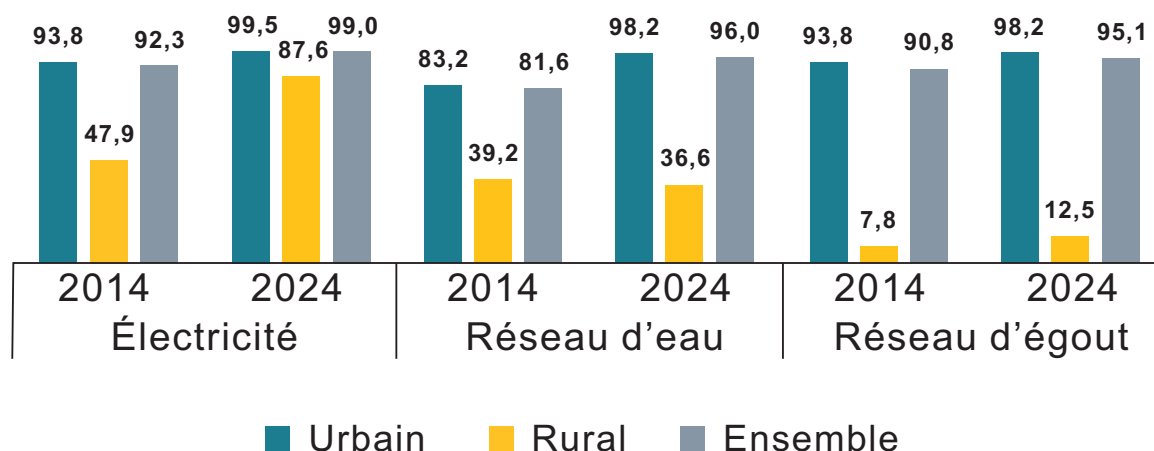


Source : RGPH 2014 et 2024, Haut-Commissariat au plan.

4.4. Équipement en services de base

En 2024, 99 % des ménages disposent de l’électricité, contre 92,3 % en 2014. En milieu urbain, cette proportion est passée de 93,8 % à 99,5 %, tandis qu’en milieu rural, elle a connu une forte progression, de 47,9 % à 87,6 %.

Figure 18 : Taux d'équipement des ménages en services de base



Source : RGPH 2014 et 2024, Haut-Commissariat au plan.

S'agissant de l'eau potable, la part des ménages raccordés au réseau d'eau potable a progressé de 81,6% en 2014 à 96% en 2024.

Cette progression est plus marquée en milieu urbain, de 83,2% à 98,2%, et a diminué en milieu rural, avec un taux de 36,6% en 2024, contre 39,2% en 2014.

Concernant l'accès à l'eau potable, la part des ménages raccordés au réseau est passée de 81,6 % en 2014 à 96 % en 2024. L'amélioration est particulièrement notable en zone urbaine, où le taux est passé de 83,2 % à 98,2 %. En revanche, en zone rurale, une baisse a été enregistrée : seulement 36,6 % des ménages sont raccordés en 2024, contre 39,2 % en 2014.

À l'échelle provinciale, les taux de raccordement des ménages ruraux au réseau d'eau potable restent très faibles dans toute la région : 62,8 % à Tarfaya, 29,0 % à Laâyoune, 9,5 % à Es-Semara et 0 % à Boujdour.

Par ailleurs, en 2024, 98,2 % des ménages urbains vivent dans des logements raccordés au réseau d'égouts, contre 93,8 % en 2014. La part des logements équipés de fosses septiques a diminué, passant de 5,9 % à 1,5 %. En milieu rural, les fosses septiques restent le principal mode d'évacuation des eaux usées, représentant 54,8 % des cas en 2024, contre 52,7 % en 2014.

Concepts et définitions

1. Population

Âge : Âge révolu (ou âge au dernier anniversaire), soit le nombre entier d'années écoulées depuis la naissance.

État matrimonial : Situation conjugale d'une personne compte tenu des lois et des coutumes du mariage. Les personnes sont classées selon les catégories suivantes :

- **Célibataire :** État matrimonial d'une personne qui n'a jamais contracté un mariage.
- **Marié.e :** État matrimonial d'une personne unie par les liens du mariage, avec une autre personne, abstraction faite de la tenue de la cérémonie de mariage et de la cohabitation des époux.
- **Divorcé.e :** État matrimonial d'une personne dont le dernier mariage a été dissous et qui ne s'est pas remariée depuis. S'il s'agissait d'un mariage civil, il est impératif que la dissolution ait été prononcée par un tribunal.
- **Veuf.ve :** État matrimonial d'une personne dont le dernier époux ou la dernière épouse est décédé (e) et qui ne s'est pas remariée depuis.

Âge moyen au premier mariage : Durée moyenne de célibat, exprimée en années, des personnes qui se sont mariées avant l'âge de 55 ans.

Indice synthétique de fécondité : Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

Ménage : Ensemble de personnes vivant sous le même toit et ayant des dépenses quotidiennes communes, sans qu'ils soient nécessairement unis par des liens de parenté. Le ménage peut être :

- Soit un ménage sédentaire ;
- Soit un ménage nomade ;
- Soit un ménage sans-abri.

Ménage sédentaire : Ménage résidant habituellement dans un logement.

Ménage nomade : Ménage ayant principalement une activité pastorale et se déplaçant périodiquement à la recherche de pâturages et de points d'eau.

Ménage sans-abri : Ménage n'ayant pas de toit et est contraint de résider et de dormir dans la rue ou l'espace public.

Taille moyenne des ménages : Nombre moyen de personnes par ménage.

2. Capital humain

Population scolarisée en 2023/2024 : Ensemble des personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement général ou de formation professionnelle –public ou privé– durant l'année scolaire 2023/2024, sans avoir nécessairement terminé leur année.

Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 : Proportion de personnes scolarisées durant l'année scolaire 2023/2024 et âgées de 6 à 11 ans durant cette même année scolaire. Cette tranche d'âge correspond aux 7-12 ans à la date de référence du recensement.

Nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général : Nombre moyen d'années de scolarisation dans l'enseignement général d'une population donnée, abstraction faite des redoublements. IL est calculé à partir du préscolaire, où 24 est un plafond et 2023 des plafonds potentiels (Les années passées dans le M'sid/Kouttab ne sont pas prises en compte).

Analphabète : Personne ne pouvant ni lire ni écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne.

Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus : Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 10 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Personne en situation de handicap : Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants :

- La vision.
- L'audition.
- La mobilité.

- La communication.
- La mémoire et la concentration.
- L'entretien personnel.

Taux de prévalence du handicap : Rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap et l'ensemble de la population.

3. Activité économique

Population active de 15 ans et plus : Ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché du travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle. La population active est constituée de la population active occupée et des chômeurs.

Population active occupée de 15 ans et plus : Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant travaillé –ne serait-ce qu'une heure– au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, un congé payé, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc. Cette définition est en conformité avec les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Chômeurs : Personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi, qui sont prêtes à travailler et qui recherchent activement ou passivement un travail. Deux catégories de chômeurs sont à distinguer :

- Les chômeurs n'ayant jamais travaillé.
- Les chômeurs ayant déjà travaillé.

Population inactive de 15 ans et plus : Ensemble des personnes de 15 ans et plus qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui n'en recherchent pas. Les inactifs sont classés selon la raison de leur inactivité, et sont :

- Les femmes au foyer ;
- Les élèves et les étudiants ;
- Les rentiers ;
- Les retraités ;
- Les infirmes et les malades ;
- Les personnes âgées ; et
- Les autres inactifs non classés ailleurs.

Taux d'activité des 15 ans et plus : Rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Taux de chômage : Proportion de chômeurs dans la population active de 15 ans et plus.

Statut professionnel : Type de relation de travail qu'a une personne avec des personnes physiques ou morales dans le cadre de son activité professionnelle. Les catégories de statut professionnel utilisées sont les suivantes :

Employeur : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre, avec éventuellement un ou plusieurs partenaires, et qui emploie au moins un salarié permanent.

Indépendant : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre et qui n'emploie aucun salarié permanent.

Salarié : Statut professionnel d'une personne qui travaille, aux termes d'un contrat explicite ou implicite, pour le compte d'autrui en échange d'un salaire, d'une rétribution ou d'avantages en nature. Le statut de salarié se divise en deux catégories, selon le secteur employeur :

- Salarié du secteur public (services de l'État, établissements et entreprises publics et semi-publics, collectivités territoriales, etc.).
- Salarié du secteur privé (établissements et entreprises privés, associations, coopératives, ordres professionnels, ménages, etc.).

Aide familiale : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour le compte d'un membre de sa famille vivant au sein du même ménage, et qui ne perçoit aucune rémunération.

Apprenti : Statut professionnel d'une personne qui travaille, généralement contre une rémunération symbolique, en vue de se former à un métier en dehors de son cursus d'enseignement général et de formation professionnelle.

Coopérateur/Associé : Statut professionnel d'une personne qui travaille dans une unité de production de biens et services (par exemple une coopérative, une association ou une entreprise), dans laquelle tous les membres sont sur un pied d'égalité quant à la prise de décision et à la répartition des bénéfices.

4. Condition d'habitat

Logement : Local occupé par un ménage à titre de résidence principale. Les logements sont catégorisés selon plusieurs types :

- Villa / Étage de villa.
- Appartement dans un immeuble.
- Maison marocaine.
- Maison sommaire / Bidonville.
- Logement rural (diffère des types cités ci-dessus et comporte généralement des locaux à usage agricole).
- Autre.

Pièce d'habitation : Pièce d'un logement destinée au séjour ou au sommeil (chambre à coucher, chambre de service, séjour, bureau, salle de jeux, etc.).

Une cuisine, une salle de bains, des W.-C., un vestibule, un couloir, une buanderie, un débarras, un garage inoccupé ou une pièce à usage exclusivement professionnel ne sont pas considérés comme des pièces d'habitation.

Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation : Rapport de la population sédentaire au nombre total de pièces d'habitation des ménages sédentaires.

Âge du logement : Nombre d'années révolues écoulées depuis la construction du logement occupé par le ménage sédentaire, ou de sa plus ancienne partie s'il a été construit en plusieurs étapes.

Statut d'occupation du logement : Situation d'un ménage sédentaire concernant l'occupation de sa résidence principale. Les statuts d'occupation utilisés sont les suivants :

- Propriétaire.
- Locataire.
- Autre.

Part des ménages sédentaires disposant de l'électricité : Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'électricité, ou dont le mode d'éclairage repose sur l'énergie solaire ou sur un groupe électrogène.

Part des ménages sédentaires disposant de l'eau courante : Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'eau courante.

Tableaux Statistiques

1. Population

	Milieu			Sexe	
	Ensemble	Urbain	Rural	Masculins	Féminins
Population municipale (Effectif)	419 169	407 705	11 464	213 976	205 193
Proportion de la population âgée de moins de 15 ans (%)	28.70	28.90	22.10	29	28.40
Proportion de la population âgée de 15 à 59 ans (%)	62.70	62.70	63.30	62	63.30
Proportion de la population âgée de 60 ans et plus (%)	8.60	8.50	14.60	9	8.20
Proportion des célibataires âgés de 15ans et plus (%)	35.10	35.10	34.10	41.30	28.60
Proportion des mariés âgés de 15ans et plus(%)	57.10	57.10	57	56	58.20
Proportion des divorcés âgés de 15ans et plus (%)	4.40	4.40	4.30	2.20	6.70
Proportion des veufs âgés de 15ans et plus (%)	3.40	3.40	4.50	0.50	6.40
Age Moyen au Premier mariage (Année)	29.20	29.20	30.90	32.60	25.90
Parité moyenne à 45-49 ans	2.90	2.90	2.50	-	-
Indice synthétique de fécondité -ISF-	2.17	2.17	2.19	-	-

2. Capital Humain

	Milieu			Sexe		
	Ensemble	Urbain	Rural	Masculins	Féminins	
Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus	15.30	15	25.10	10.30	20.50	
Langues lues et écrites des 10 ans et plus (%)	Arabe seule	42.90	42.60	53.60	42.30	43.60
	Arabe et français seules	31.90	32.10	27.40	32.40	31.50
	Arabe, français et anglais	20.10	20.30	15	19.40	20.90
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans 2023-2024	96.60	96.60	94.50	96.40	96.70	
Population selon le niveau d'études	Prescolaire	2.60	2.60	1.20	2.70	2.50
	Primaire	25	25.10	23.80	25.70	24.30
	collégial	18.60	18.70	15.90	20.50	16.60
	Secondaire qualifiant	16.40	16.50	12.20	17.50	15.10
	Supérieur	11.50	11.50	9	11.70	11.30
Langue maternelle	Arabe	90.80	90.60	96.80	90.20	91.40
	Amazigh	8.90	9.10	2.70	9.40	8.40
Taux de prévalence du handicap (%)	3	3	2.90	2.90	3.10	

3. Activité économique

		LSH			National			
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Population de 15 ans et plus	Ensemble	289.943	8.929	298.872	17.238.935	9.567.514	26.806.449	
	Féminin	143.266	3.627	146.893	8.874.193	4.740.921	13.615.114	
	Masculin	146.677	5.302	151.979	8.364.742	4.826.593	13.191.335	
Population active de 15 ans et plus	Ensemble	134.067	4.435	138.502	7.540.040	3.597.648	11.137.688	
	Féminin	27.988	455	28.443	1.966.748	323.717	2.290.465	
	Masculin	106.079	3.980	110.059	5.573.292	3.273.931	8.847.223	
Population active occupée de 15 ans et plus	Ensemble	98.037	3.666	101.703	5.938.508	2.826.209	8.764.717	
	Féminin	15.462	202	15.664	1.465.314	231.470	1.696.785	
	Masculin	82.575	3.464	86.039	4.473.194	2.594.739	7.067.932	
Population inactive de 15 ans et plus	Ensemble	155.825	4.475	160.300	9.691.087	5.968.251	15.659.338	
	Féminin	115.276	3.172	118.448	6.906.828	4.417.106	11.323.934	
	Masculin	40.549	1.303	41.852	2.784.259	1.551.145	4.335.404	
Taux d'activité des 15 ans et plus (%)	Ensemble	46,2	49,8	46,4	43,8	37,6	41,6	
	Féminin	19,5	12,5	19,4	22,2	6,8	16,8	
	Masculin	72,3	75,3	72,4	66,7	67,9	67,1	
Taux de chômage (%)	Ensemble	26,9	17,3	26,6	21,2	21,4	21,3	
	Féminin	44,8	55,6	44,9	25,5	28,5	25,9	
	Masculin	22,2	13,0	21,8	19,7	20,7	20,1	
Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%)	ensemble	Employeur	2,6	3,7	2,6	3,2	1,5	2,6
		Indépendant	20,8	17,4	20,7	22,5	29,9	24,9
		Salarié du secteur public	30,1	19,9	29,7	17,6	7,3	14,3
		Salarié du secteur privé	37,6	40,9	37,7	49,2	49,3	49,2
		Aide familial	0,8	2,2	0,9	0,8	4,3	1,9
		Apprenti	0,8	0,1	0,7	0,9	1,0	1,0
		Coopérateur/Associé	4,4	8,7	4,6	2,4	2,0	2,3
		Autre	2,9	7,1	3,0	3,3	4,7	3,8
	Féminin	Employeur	1,3	1,5	1,3	1,9	0,8	1,7
		Indépendant	15,4	12,9	15,4	10,5	15,8	11,2
		Salarié du secteur public	36,9	48,0	37,0	22,6	15,9	21,7
		Salarié du secteur privé	40,6	28,7	40,4	60,4	48,8	58,8
		Aide familial	1,1	7,9	1,1	0,9	14,8	2,8
		Apprenti	0,3	0,0	0,3	0,4	0,5	0,4
		Coopérateur/Associé	1,3	0,0	1,3	0,9	1,0	0,9
		Autre	3,1	1,0	3,1	2,4	2,4	2,4
Masculin	Employeur	2,8	3,8	2,9	3,6	1,5	2,8	
	Indépendant	21,9	17,7	21,7	26,4	31,1	28,2	
	Salarié du secteur public	28,8	18,2	28,4	16,0	6,6	12,5	
	Salarié du secteur privé	37,1	41,6	37,2	45,5	49,3	46,9	
	Aide familial	0,8	1,9	0,8	0,8	3,3	1,7	
	Apprenti	0,8	0,1	0,8	1,1	1,1	1,1	
	Coopérateur/Associé	5,0	9,2	5,2	3,0	2,1	2,7	
	Autre	2,9	7,4	3,0	3,6	4,9	4,1	

4. Conditions d'habitat

		Milieu		
		Ensemble	Urbain	Rural
Nombre de ménages (Effectif)		106 751	102 853	3 898
Taille moyenne des ménages (Nombre)		3.90	4	2.90
Type de logement	Villa (%)	0.60	0.50	1.80
	Appartement (%)	10.60	10.80	4
	Maison marocaine (%)	83.60	85.10	44.50
	Maison sommaire (%)	3	2.50	15.50
	Logement de type rural (%)	0.60	0	16.20
Taux d'occupation (Nombre)		1.50	1.50	1.30
Statut d'occupation	Propriétaire (%)	44.10	43.90	50.60
	Locataire (%)	46.60	47.70	16.20
Equipements de base	Cuisine (%)	98.50	99.30	76.40
	W.C (%)	99.10	99.80	80.20
	Bain (%)	72.50	74.10	28.90
Eau courante (%)		96	98.20	36.60
Électricité (%)		99	99.50	87.60
Mode d'évacuation des eaux usées	Réseau public (%)	95.10	98.20	12.50
	Fosse septique (%)	3.40	1.50	54.80
Ancienneté du logement	Moins de 10 ans (%)	32.20	32.30	29
	Entre 10 et 19 ans (%)	42.30	42.70	30.90
	Entre 20 et 49 ans (%)	25	24.50	39.50
	50 ans et plus (%)	0.60	0.60	0.60

Haut-Commissariat au Plan
Direction Régionale de Laayoune

BP. 441, Avenue Mohamed VI, Laâyoune 70000

Tél / Fax : 05 28 89 29 02

hcplaayoune@gmail.com

<https://www.hcp.ma/region-laayoune/>

**Haut-Commissariat au Plan
Direction Régionale de Laâyoune**

BP. 441, Avenue Mohamed VI, Laayoune

Tél / Fax : 05 28 89 29 02
hcplaayoune@gmail.com

<https://www.hcp.ma/region-laayoune/>